



## **Séance du conseil municipal du 20 octobre 2010**

### **Discours DOB 2011**

Mme le Maire  
M.le Préfet  
M. le Trésorier payeur  
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux  
Mesdames et messieurs,

Nous apprécions de voir parmi vos projets d'actions 2011, ainsi que dans la prospective 2011-2014, des projets qui tiennent à cœur au groupe Cap sur l'Avenir et que l'on retrouve d'ailleurs dans notre programme pour les élections municipales de mars 2008.

La réhabilitation de la salle des fêtes en lieu de vie convivial et d'animation, comme l'ont connu nos aînés, est aujourd'hui effectivement une nécessité. Tout doit être fait afin de permettre aux associations, commerçants et particuliers de s'approprier ce lieu, dans le but de créer des animations qui profiteront à tous. Sa réhabilitation et son équipement sont donc nécessaires, notamment la construction d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Nous vous assurons de notre soutien sur ce dossier.

La place du Général De Gaulle doit aussi effectivement être réaménagée car elle est la vitrine de notre ville, notamment pour les touristes qui nous visitent. Elle doit également être un lieu qui répond aux attentes de la population, des associations et des commerçants qui l'utilisent, mais aussi des agents municipaux qui doivent monter et démonter les structures pour les différentes animations qui y sont programmées tout au long de l'année. C'est pourquoi, Madame le Maire, nous vous suggérons que l'aménagement de cette place soit l'occasion d'impliquer en amont nos concitoyens, avant son élaboration finale. Pourquoi, en effet, ne pas soumettre une ou plusieurs esquisses d'aménagement de cette place à l'œil critique des habitants de Saint-Pierre, dans le simple but de recueillir leurs avis et leurs idées sur ce projet ?

En prenant en compte les suggestions, souvent pertinentes de nos concitoyens, cela serait une belle manière de les impliquer dans les choix de la Municipalité, de sorte qu'ils s'approprient dès le départ ce nouvel aménagement. En résumé, cela s'appelle de la politique participative, une notion qui, je le sais Madame le Maire, vous tient vous aussi à cœur.

Sur cette place il y a la fontaine, un élément de notre patrimoine et nous y tenons particulièrement. N'oublions pas que l'un des rôles de la commune est de faire le maximum afin de conserver justement notre patrimoine. Cette fontaine a d'ailleurs fait l'objet d'un sondage fin juillet dernier sur le site de cheznoo.net, et a recueilli 95% de votes favorables pour sa restauration et sa remise en service.

Vous l'aurez compris, Madame le Maire, nous sommes nous aussi favorables à un nouvel aménagement de la place du Général de Gaulle, nous avons des idées à vous soumettre et nous sommes prêts à travailler avec vous sur ce projet.

En ce qui concerne l'amélioration de l'opération « rues piétonnes », nous aimerions vous faire part d'une idée qui consisterait à rendre piétonne la route pavée qui passe devant les bars le Rustique et le Joinville et de la revêtir d'une structure pour la couvrir et l'abriter, cela bien évidemment en concertation avec les propriétaires des différents bâtiments et établissements qui bordent cette rue. Cette possible couverture permettrait d'organiser et de programmer divers événements « extérieurs », peu importe le temps et l'heure de la journée, et donner ainsi plus d'animation au centre ville.

Les bars, restaurants et commerces qui s'y trouvent pourraient y installer des terrasses ou des présentoirs une bonne partie de l'année.

Ce n'est qu'une idée, mais elle a pour seule motivation de rendre le centre-ville de Saint-Pierre plus dynamique, plus attrayant pour ses habitants et les touristes de passage.

Nous profitons aussi de ce débat d'orientations budgétaires pour vous rappeler notre préoccupation quant à l'accès de la Mairie aux personnes à mobilité réduite. Il n'est pas normal, qu'aujourd'hui, en 2010, ces personnes ne puissent accéder aux services municipaux dans de bonnes conditions. Nous vous demandons donc, Madame le Maire, qu'un projet soit enfin programmé pour permettre un accès digne de ce nom à la mairie pour tous les citoyens de Saint-Pierre.

Pour terminer mon propos, permettez-moi également Madame le Maire, une question concernant le traitement des déchets. Nombreux sont nos concitoyens qui nous interpellent sur ce sujet car ils ont l'impression que le nouveau plan d'élimination n'avance pas bien vite. Avez vous des informations à nous donner à ce sujet ?

Notre souhait serait qu'en 2011 le brûlage de déchets à ciel ouvert cesse et que l'on puisse voir enfin les premières opérations concrètes de la mise en place d'un véritable traitement de nos déchets.

Nous sommes conscients que ces projets nécessiteront inévitablement une contribution financière de l'Etat. Nous vous rappelons ici que vous pourrez compter sur le soutien du groupe Cap sur l'Avenir et du Député dans vos futures démarches pour l'obtention de financements auprès du Gouvernement.

Nous nous considérons comme une opposition constructive, une force de proposition, dont le but premier est d'améliorer le quotidien des habitants de la ville de Saint-Pierre.

Je vous remercie de votre attention.

**Pierre Salomon**  
**Conseiller Municipal de Saint-Pierre**  
**Cap sur l'Avenir.**